



## A retenir cette semaine

Après le coup d'arrêt dû à la chute de neige du 02-03/03/2024, les conditions météorologiques actuelles stimulent enfin les croissances en herbe, à partir de biomasses végétatives parfois non négligeables depuis fin janvier/février. La combinaison de températures en surface de sol proches de 8°C et du retour annoncé des pluies semaine prochaine s'annonce idéale pour un développement végétatif équilibré entre graminées et légumineuses prairiales. Le rafraîchissement ponctuel des températures en début de semaine prochaine ne devrait pas interrompre cette dynamique.

Sur les secteurs de plaines et coteaux, les conditions de ces prochains jours s'avèrent idéales pour finaliser les mises à l'herbe avec rationnement du pâturage. En montagne, même si l'offre en herbe reste parfois modérée (Monts du Forez), le démarrage du pâturage quelques heures par jour est fortement conseillé. **La conduite de ces premières journées de pâturage 2024 va conditionner votre offre en herbe appétente et lactogène pour l'ensemble du printemps.**



## Réseau suivi croissance d'herbe

Localisation	Hauteur (cm)	Croissance (kg MS/ha/j)	Remarque
St Héand, 575m	9,5	28,8	Mise à l'herbe 7 mars
Soleymieux, 630m	7,1	10,3	Déprimage depuis mi-février
Périgneux, 680m	7,6	18,9	Mise à l'herbe ces prochains jours
Essertines-en-Chatelneuf, 800m	6,5	1,9	-
St Bonnet le Courreau, 1070m	8,3	4,5	Mise à l'herbe le 16 mars
Champoly, 660m	7,8	24,1	Mise à l'herbe le 13 mars
Lay, 430 m	6,5	19,6	Mise à l'herbe le 14 mars
St Marcel de Félines, 490 m	8,4	36,8	Mise à l'herbe le 7 mars
Violay, 700 m	7,4	14,9	Mise à l'herbe le 13 mars
Violay, 720 m	8,3	34,5	Mise à l'herbe le 15 mars



## Sommes de température

**Lisier** : 6 à 8 semaines avant exploitation. **Trop tard en saison.**

**Fumier** : 2 à 3 mois avant exploitation. **Trop tard en saison.**

**Apport minéral** : Avant ensilage, respecter un délai d'au moins 2 à 3 semaines avant pâturage ou récolte pour éviter l'excès d'azote soluble (à nuancer selon conditions météo et nature )

**Mise à l'herbe** : dès que possible **si la portance le permet**



Vaches laitières en pâturage tournant dynamique rationné, pâturage, 4 à 6 kg MS herbe pâturée/VL/j Monts du Lyonnais. Gravier A.



## L'herbe de mars/début avril, un concentré à bien valoriser

Quel que soit le type de prairies, l'herbe de mars/début avril est l'une des plus riches de l'année. Malgré de la biomasse sèche sur certaines prairies, les valeurs alimentaires de l'herbe pâturée en mars 2024, tournent autour de 1,05/1,1 UFL/kg MS, avec de très fortes teneurs en sucres. La teneur en MAT est variable selon la proportion de légumineuses et le niveau de fertilisation (de 130 à 200 g MAT/kg MS). Une consommation rationnée de cette herbe très appétente, en pâturage tournant, s'avère économiquement très intéressante pour vos vaches laitières comme vos bovins d'emboûche en début d'alourdissement/finition (économie significative de concentrés énergétiques, gain de production laitière, engraissement compensatoire, ...)

Stations météo	Somme T°C depuis 1/02	Cumul pluvio. mars
Bard	278	40
Noirétable	303	64
St Sauveur en Rue	289	105
Violay	286	40

Stations météo	Somme T°C depuis 1/02	Cumul pluvio. mars
Chazelles sur Lyon	317	32
Fourneaux	349	56
La Valla en Gier	338	121
Panissières	325	40
St Georges en Couzan	313	51

Stations météo	Somme T°C depuis 1/02	Cumul pluvio. mars
Arthun	349	25
Balbigny	376	45
Nandax	372	57
Pélussin	391	120
Savigneux	352	42
Veauchette	369	51

Source infoclimat / météo France au 16/03/2024

## Ces premiers jours qui conditionnent le pâturage 2024

Quel que soit l'altitude, le premier cycle de pâturage conditionne le reste de la campagne de pâturage printanier voire automnal. Vous trouverez ci-dessous quelques points de **vigilance (n'hésitez pas à nous contacter)** :



Vérifier les hauteurs d'herbe à la sortie de vos animaux.  
Objectif à cette saison : hauteur de sortie : 5-5,5 cm. Au-delà, retour sur cette parcelle à précocifier !  
*Photo Monts du Lyonnais, Gravier A*



Gérer les refus de votre 1<sup>er</sup> cycle de pâturage, soit par un retour plus précoce sur la parcelle soit par une fauche des 1<sup>ers</sup> refus. Photo touffe de dactyle à faucher rapidement après 1<sup>er</sup> cycle de pâturage, *Monts du Forez sud, Gravier A*

**En plaine, en mode plein pâturage, pour des croissances en herbe de > 30-35 kg MS/ha/j, avec des surfaces pâturables de plus de 35-40 ares pâturables/UGB** (notamment VA et VL) et déjà **plus de 28 jours d'avance (à nuancer prochainement)**, n'hésitez pas à réfléchir ces prochains jours à vos futures parcelles de débrayage. Les prairies dont la hauteur d'herbe est déjà trop élevée (12 cm et > 12 cm), ou avec des gestions du pâturage complexes (refus, ...) peuvent déjà être retenues comme futures surfaces à débrayer.



## Des prairies parfois qui ne démarrent pas, un pâturage 2024 compromis, ...

Malgré des conditions très favorables au démarrage du 1<sup>er</sup> cycle de pâturage, avec une consommation d'herbe rationnée, certaines exploitations voient le démarrage de leur saison de pâturage retardé. Plusieurs facteurs (non exhaustifs) peuvent l'expliquer :

- l'étaupinage/hersage inadapté sur prairies, qui déstructure la couverture prairiale, sectionne les stolons de trèfles blancs et arrache les graminées (portes ouvertes à la mousse et aux adventices en été/automne 2024).
- une insuffisance de fertilisation, organique comme minérale depuis l'automne voire été 2023. **Le pâturage, même tournant dynamique, ne fait que restituer une partie des nutriments consommés. Le pâturage exporte des nutriments** (en proportions moindres que fauche). Selon les types de prairies dédiées au pâturage 2024, l'impact sur prairies risque de perdurer durant toute la saison de pâturage.
- des apports trop tardifs ou dans des conditions inadéquates de la fertilisation organique (notamment lisiers). Le maintien de lisier/fumier mou sur végétation inhibe toute appétence au pâturage. Des apports trop tardifs réduisent le tallage du couvert prairial, accentuent les carences de la prairie en nutriments et retardent la date de démarrage (respect des délais sanitaires).
- une dégradation durable du couvert prairial, sur prairies temporaires comme permanentes. La disparition partielle voire totale d'espèces prairiales d'intérêt fourrager au profit de sol nu ou d'adventices limite le démarrage et l'offre en herbe appétente et lactogène.
- un surpâturage en automne 2023 ou hiver 2023-2024, sur prairies de bon potentiel de rendement. Les réserves « racinaires » des espèces prairiales ont été atteintes voire complètement épuisées, plafonnant tout potentiel de croissance en herbe.
- un excès de biomasse morte en automne 2023 non valorisée. Cette biomasse improductive retarde le réchauffement du sol et la minéralisation, limite l'accès à la lumière et aux nutriments et dilue l'appétence et la valeur alimentaire de l'herbe pâturée.
- le déficit de densité prairiale des jeunes semis de prairies temporaires à la fin été/automne 2023

**Plusieurs leviers personnalisés de court et moyen termes peuvent encore être actionnés. N'hésitez pas à nous contacter.**